

Revue *Scriptura*

L'héritier chez les Mejumba à l'ouest du
Cameroun

Entre le sociopolitique et le religieux

Eloi Agbanou

Publié le 01-05-2019



Association étudiante de théologie et des sciences des religions
de l'Université de Montréal (AÉTSRUM)

Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International (CC
BY-NC-SA 4.0)

Résumé

En jetant un regard sur nos institutions traditionnelles ouest camerounaises, l'on a, à première vue, l'impression d'une simple contemplation des représentations statiques, muettes et sans mouvements dans le temps et l'espace. Ici, nous nous intéressons à ces représentations dont la dynamique est assurée par un homme investi d'une autorité traditionnelle : l'héritier. Il est l'acteur central du fonctionnement des institutions traditionnelles chez les Mejumba à l'ouest du Cameroun. Il exerce un pouvoir sociopolitique et religieux à travers une structure socio-organisationnelle immuable. Dans un environnement multiculturel, les Mejumba à l'ouest du Cameroun vivent dans une sphère culturelle à modèle figé. À un certain niveau des valeurs traditionnelles, le caractère immuable de certains patrimoines et valeurs culturels est renforcé au jour le jour de peur que tout le système et l'organisation socio traditionnelle entraînent une décadence structurelle et une paralysie sociale. Comment redynamiser une entité traditionnelle si fortement ancrée dans ses valeurs et représentations sociales statiques et conservatrices dans sa structure organisationnelle ? Peut-on recentrer le rôle du personnage traditionnel qui l'incarne dans un nouvel ordre de développement qui prend en compte les valeurs cardinales de la mondialisation ? Pour appréhender cette réalité, je vais, de manière synthétique, aborder dans une première partie les aspects théoriques et méthodologiques de la recherche avant de présenter et d'analyser, dans une deuxième partie, les résultats issus de cette étude.

Abstract

When we take a look at our traditional institutions in west Cameroon, at the first glance, we have the impression that they are just mere representations of state authorities which are speechless and changeless in time and space. Here, we are interested in those representations which dynamics are ensured by a chosen man called "The Heir". He is the central actor who ensures the well functioning of the traditional institutions among the Mejumba in west Cameroon. He holds socio-political and religious powers through an established socio-organized structure that is unchangeable. In a multicultural environment, the Mejumba had worked through all the years, to have a fixed model of cultural heritages. At a certain level of the traditional values, some unchangeable features of their cultural heritages are continually reinforced, so as the whole system and its socio-traditional organisation do not lead to any structural decadence or social disaster. How can we revitalize such a traditional body

that is strongly anchored in its values, in its social state-based representations and conservative of its organisational structure? Can we redefine the role of the traditional character in a new development context, by taking into account the cardinal values of globalization? I would like to apprehend this reality in a brief manner, by first developing, the theoretical and methodological aspects of my research. Then, I will present and analyse in the second half of this document, results that are consistent with my study.

héritier, chef, pouvoir, culture culture,power,leader,heir

L'héritier chez les Mejumba à l'ouest du Cameroun

Eloi Agbanou

Dans son contexte, la structure de l'organisation sociale et son fonctionnement chez les Mejumba à l'ouest du Cameroun en particulier et chez les Bamilékés en général sont construits dans un schéma immuable et difficile à modifier. Un personnage central est garant de cette immuabilité et porte fièrement le titre de garant des traditions ancestrales : l'héritier. La transition successorale est patrilinéaire même si en certaines circonstances la succession est transmise à une femme. L'héritier doit garantir le bon fonctionnement dans la paix et la cohésion sociale sur le plan sociopolitique et économique. Il est aussi le garant de la croyance traditionnelle au niveau religieux dans sa globalité. La chefferie, qui incarne les valeurs traditionnelles politiques et religieuses, est souvent hostile à l'élan évangéliste qui anime la foi des missionnaires. Mais certains Bamilékés et parfois des notables, n'hésitent pas à se convertir pour signifier leur désapprobation et leur hostilité aux alliances entre chefferie rivale et administration coloniale. La situation géographique du département du Ndé qui est la région territoriale mejumba dans la partie occidentale du Cameroun est multiculturelle. Le voisinage avec les Bamoun du Noun a fortement influencé certains traits caractéristiques de la culture mejumba. Les autres peuples voisins ; les Banen du Nkam, les Bafia du Centre, les Bana du Haut-Knam, les Bayangam de la Mifi, ont eu à des degrés divers une influence sur l'ensemble culturel mejumba.

Choisir un tel cadre d'étude revient à comprendre les influences interculturelles entre le peuple bamiléké et les autres groupes sociaux à l'ouest du Cameroun. Les Mejumba sont au centre de ces grands enjeux interculturels à l'ouest du Cameroun. Et les grands acteurs qui animent toutes les structures organisationnelles sont les héritiers à divers échelons sociaux. La culture mejumba est celle des greniers, elle est voisine à la culture de la lance et de l'arc des Banen à celle de grenier chez les Bamoun, les Bafang et les

Bayagam. Chez les Mejumba, nous avons vécu pendant quatre années, et un peu plus loin après les Womala de la Mifi, nous avons vécu deux années chez les Yemba de Dschang toujours à l'ouest du Cameroun. Nous avons eu le temps d'observer quelques traits de différenciations en matière de culture de développement. Il est important de constater que, chez les Mejumba, les différents pôles culturels sont promotrices de croissance sociale et garantissent l'immuabilité des normes traditionnelles.

Le parcours de cette recherche n'est pas resté exempt de difficultés qui m'ont permis de repérer les limites de cette étude. Par exemple, il n'était pas aisé de spécifier le cadre mejumba en me détachant du grand groupe bamiléké. Géographiquement, historiquement, sociologiquement, les données s'imbriquent et s'entrelacent avec celles des régions voisines sœurs dont les traditions et coutumes sont apparentées. Je n'ai donc pas eu la facilité de détacher les Mejumba des autres peuples bamiléqués sur le plan sociologique, géographique et même historique. Les groupes cibles : seuls ceux que j'ai connus dans le domaine de l'église m'ont facilité la tâche. Mais ceux qui sont très ancrés dans le milieu traditionnel étaient fermés et très réservés à mon endroit. Mes techniques et outils de recherche n'ont pu permettre de recueillir toutes les Informations escomptées. Certaines personnes avaient perdu nos fiches de questionnaires, d'autres n'ont pas eu le temps de les traiter. Pendant deux années de recherches, j'ai été confronté aux difficultés liées à un suivi constant et cohérent des recherches à cause des interruptions liées aux contraintes professionnelles. Il y a eu donc des moments de relâchement et de pause. Par conséquent la durée de recherche s'est allongée et le calendrier à exécuter a été souvent victime des contretemps. Pour aboutir à des résultats scientifiquement acceptables, il a fallu que des rapprochements d'idées soient faits afin d'aboutir à un résultat concret. Ces rapprochements d'idées n'étaient pas aisés à cause des expressions utilisées propres au langage de chaque enquête. La nature du travail ouvre sur un domaine réservé qui est au cœur des traditions d'un groupe social. Certaines personnes se sont posées des questions sur la nature de ma personne ; pourquoi suis-je intéressé par un tel sujet qui me permet d'entrer au cœur des secrets de la tradition bamiléké ? J'ai pu gagner leur confiance en leur donnant la conviction que j'étais suis l'un des leurs et que mon souci était de valoriser leur organisation structurelle.

Qui est héritier chez les Mejumba ou chez les Bamiléqués en général ? La clarification du concept d'héritier prend ici la plus grande place pour des raisons sémantiques et surtout comme mot clef de ce sujet de recherche. L'héritier : couramment, un héritier, c'est celui qui succède à quelqu'un et

qui hérite des biens et de certaines prérogatives. En mejumba « héritier » est désigné par *njunda* : « celui qui a bouffé la maison où celui qui a gagné la maison ». Avec le qualificatif de chef il devient *mveu*, ou *mfo* en mejumba ce qui veut dire « celui qui est honoré, respecté, écouté et qui commande ». L'héritier peut être un chef de quartier. Il peut aussi être le chef d'une grande ou moyenne agglomération. L'héritier à n'importe quel niveau social est le personnage central qui assure la croissance ou le développement de son groupe social dans tous les domaines. Au niveau familial, il est la continuité du chef de famille défunt. Il doit s'arranger pour être le « Père plus » et non le « Père moins ». Au niveau du quartier, il est la continuité du chef de quartier défunt. Au niveau du village, à moyenne ou grande agglomération, il incarne l'immortalité du grand chef défunt surtout que dans la tradition mejumba « le chef ne meurt pas » il est « perdu », « il a voyagé » ou « il est entré en brousse ». La grande considération attribuée à la personne de l'héritier au niveau de chaque groupe social nous a confirmé la sacralité de ce personnage mis à part et susceptible d'être vénéré. Régulateur et administrateur des lois régissant les us et costumes traditionnels, l'héritier influence aussi considérablement les activités socio-économiques et politiques de son groupe social, à savoir : la préservation et l'entretien des patrimoines socioculturels. La croissance économique du groupe social est gouvernée par son dynamisme. Il oriente et donne des points de vue et des indications aux membres de son groupe en cas de malheur ou de difficultés. Il assure la sécurité et la protection des intérêts de son groupe social. Il est l'acteur principal de la solidarité mécanique et organique au sein de son groupe et y maintient avec fermeté l'indivision et l'esprit d'une unité inébranlable. L'influence des grandes mutations socioculturelles dont les règles de fonctionnement sont sujettes aux exigences de la mondialisation vient se heurter à un conservatisme culturel figé, difficilement transposable et irréductible dans sa superstructure. L'héritier chez les Mejumba à l'ouest du Cameroun devra-t-il prendre le risque d'ouvrir la culture bamiléké en général et mejumba en particulier aux pratiques sociopolitiques, économiques et religieuses de la modernité en les intégrant comme nouveaux outils de développement humain et social ou du groupe social dont il a la charge ? Je tente de répondre à cette question en présentant d'abord l'objectif général de ma recherche, son cadre conceptuel et méthodologique, les résultats issus de mes entrevues et recherches documentaires.

Notre étude est essentiellement qualitative. La caractéristique prospective est ici plus visible, car notre travail est orienté vers l'avenir des institutions

traditionnelles ainsi que l'intégration des acteurs traditionnels dans les nouvelles données de la mondialisation. Le caractère rétrospectif constitue la base de ce travail. Mais dans la dynamique et l'orientation de l'étude vers l'avenir, le caractère prospectif l'emporte.

Je me suis intéressé aux associations bamilékes, dont trois mejumba et deux autres des régions voisines. Les personnages cibles de ma recherche étaient des responsables à différents niveaux. Nous avons eu des entrevues avec : huit notables chefs de famille et chefs de quartier, trois chefs de villages, 11 chefs de familles, huit femmes issues des familles de chefferies. Les questionnaires ont été distribués à plus de 40 personnes dont le maximum d'âge est de 75 ans et le minimum de 30 ans mais, seulement environ 25 personnes ont répondu aux questionnaires. Ces questionnaires ont été appuyés par les recherches documentaires qui ont porté essentiellement sur les travaux de recherche et d'ouvrages portant sur la chefferie, les traditions et les coutumes en milieu bamiléké et en Afrique noire. Ces personnages et groupes ont été choisis par rapports à leur d'ouverture d'esprit. Ce sont, pour la plupart, nos fidèles de l'Église et leurs sympathisants. Surtout pour avoir accès à l'intérieur de certaines chefferies, il faut avoir un guide connu dans les milieux traditionnels.

Comme technique de collecte des données les entrevues ont précédé la recherche documentaire. Nous avons eu des entrevues avec près d'une trentaine de personnes dont 22 sont spécifiées parmi les groupes cibles. Nos outils de recherche se sont portés plus sur les deux formes d'observation : l'observation directe et l'observation participante. En ma qualité de Ministre de culte, j'avais la facilité d'accès dans plusieurs milieux traditionnels. Certaines familles chrétiennes m'invitaient à prendre part à une rencontre familiale ou à une assemblée de ressortissants d'un même village. J'ouvrais souvent leurs travaux par la prière. J'étais invité après cette tâche pastorale à suivre les débats jusqu'à la fin de la séance au cas où je n'ai plus d'autres contraintes pastorales, un guide de questionnaires fermés et de questionnaires ouverts nous a aussi permis d'avoir accès à certaines informations. Les techniques de traitement et d'analyse des données ont été manuelles.

L'héritier : garant du traditionnel religieux et du bien-être socio politique et économique

L'animisme est la croyance dominante chez les Bamilékes en général et chez les Mejumba en particulier. Le culte des crânes est au centre de la religion

traditionnelle à l'ouest du Cameroun. Charles Henry Pradelles De Latour (1996, 39) dit : « Il ne faut pas que les têtes restent dehors sous la pluie ». Le culte des ancêtres et le rituel des crânes revêtent un caractère absolument sacré et incontournable dans les tribus bamilékes. Les ancêtres participent avec une discrète, mais ferme, autorité à la vie de chaque famille. Leur intervention peut être sollicitée, mais elle est aussi crainte. Ils sont invoqués et pris à témoin avant tout acte important pour la communauté. Ils accompagnent les vivants au quotidien par leur pouvoir bienveillant, mais leur courroux peut être impitoyable s'il arrive que quelque chose les contrarie. Le respect scrupuleux des rituels est donc primordial pour éviter la « malchance », le *doh*. Les échecs répétés ou inattendus, les morts suspectes sont autant de signaux d'alerte que tout Bamiléké décrypte immédiatement comme l'indice de la « malchance du village », d'un dysfonctionnement dans la relation avec les ancêtres, un message envoyé par des ancêtres fâchés qu'il faut calmer. Leur a-t-on manqué de respect en ne les associant pas à un événement important dans la vie de la famille ? S'estiment-ils ou se sentent-ils « oubliés » ? L'héritier reste le commanditaire, le coordinateur central de tous ces rituels culturels et ancestraux. L'héritier incarne un pouvoir, une autorité traditionnelle. Quelles que soient les voies par lesquelles l'influence personnelle s'est fixée en autorité reconnue, il convient de marquer le caractère irréductible de la nature intime de la puissance. On se heurte ici à une donnée non moins immédiate, première, infranchissable, à l'image de laquelle paraît instituée selon Roger Caillois (1970, 112-24) la division réversible du sacré et du profane dans les sociétés à phratries comme chez les Mejumba. L'héritier quel qu'il soit à l'échelle microsociale ou à l'échelle macrosociale est incontournable dans les prises de décisions finales au niveau de la famille, du village ou de la région. Car son pouvoir est reçu par investiture et cérémonies initiatiques. Un pouvoir couronné par la vertu du sacré. L'héritier porte la couronne, le sceptre et la pourpre réservée aux dieux. Il a des gardes pour le protéger. Il dispose de toute espèce de moyens de coercition capables de contraindre les réfractaires à la soumission. Car dans la mesure où on les regarde comme puissants, où on les considère comme capables d'asservir, où on découvre leurs raisons d'être craints, on renonce à expliquer les motifs de leur complaisance et de leur docilité. Ici l'on veut faire reconnaître que quelle que soit la sacralité et la puissance de leur pouvoir, ce dernier n'est que la conséquence d'un consentement. Car la discipline au sein d'un groupe social n'est pas le fait d'un chef ou d'une autorité quelconque mais de l'obéissance des membres de ce groupe. À chaque degré de la hiérarchie sociale le chef est impuissant, si ses subordonnés ou ses sujets, plus nombreux, mieux inspirés refusent d'exécuter

ses ordres. Ici dans la culture mejumba, la soumission à l'héritier est un fait social. Toute violation ou insubordination aux normes sociales peut entraîner une marginalisation ou exclusion de la famille, du village ou de la région. Il importe d'insister sur ce paradoxe du pouvoir, sur l'originalité essentielle du rapport qui unit le sujet au chef ou au roi que représente l'héritier. Il repose sur le jeu effectif d'une différence de niveaux énergétiques qui soumet automatiquement l'un sur l'autre. L'héritier est considéré comme un être surdoué par rapport aux autres membres de son entourage familial. Il est vu comme détenteur d'un pouvoir d'autorité sur les autres membres. Ce pouvoir est qualifié d'un mystérieux « ascendant ». Le terme ici est d'origine astrologique. Il désigne la constellation zodiacale qui monte à l'horizon au moment de la naissance d'un individu. Ce pouvoir est significatif. Il montre combien on tend à objectiver, à projeter dans les autres, à diviniser en un mot la source du pouvoir. À plus forte raison, le processus a-t-il lieu quand le privilège de l'autorité n'apparaît pas comme le résultat de qualités personnelles, instables et obscures, fragiles et désarmées, mais comme une prérogative inhérente à une fonction sociale, assurée, évidente, reconnue, entourée de respect et de crainte. Chez les Mejumba, le choix de l'héritier est confirmé par l'oracle des ancêtres ou désigné et imposé par ledit oracle. Car tout héritier est vénéré, il descend d'un dieu, ou règne par la grâce d'un dieu. C'est un personnage sacré. Il faut en conséquence l'isoler, dresser entre lui et le profane des cloisons étanches. C'est pour cela que chez les Mejumba bamilékes en général et chez les Mejumba en particulier, la résidence de l'héritier porte des symboles de distinction par rapport à d'autres résidences et reste dans la plupart des agglomérations distantes des autres domiciles ou concessions familiales. Autant la personne de l'héritier recèle une force sainte qui crée la prospérité et maintient l'ordre au sein de la société et au sein des institutions religieuses et traditionnelles établies, autant le pouvoir de l'héritier doit garantir la régularité des saisons, la fécondité de la terre et des femmes. La vertu du sang qu'il répand assure la reproduction annuelle des espèces comestibles. Sa conduite est réglée dans les moindres détails. Un héritier mauvais gérant peut voir son autorité traditionnelle se fragiliser du jour au lendemain. Pour Evariste Fopoussi Fotso (1999, 58) « Valoriser le pouvoir ou l'autorité traditionnelle face au pouvoir politique étatique serait un idéal qui pourrait conduire à la bonne gouvernance en intégrant les lois étatiques modernes dans l'ensemble des lois traditionnelles ». Cette vision novatrice des méthodes traditionnelles de gouvernances conduit à penser à une redynamisation de fonds et de formes de l'administration des communautés locales.

Au terme de cette recherche, l'héritier chez les Mejumba à l'ouest du Cameroun accomplit dans l'exercice de sa gouvernance traditionnelle et locale une fonction religieuse, sociopolitique et économique dans un conservatisme culturel immuable. Les Mejumba ont souvent recours aux instances traditionnelles en cas de litiges. Ils croient à un jugement impartial de ces dernières qui ont pour seul but l'amélioration de leur situation socio politique et économique. Les chefferies et autres juridiction traditionnelles sont submergées de requêtes des justiciables. De manière vraiment incidente, le législateur a concédé aux chefs traditionnels, le pouvoir de régler certains différends pour leurs administrer en référence aux normes et règles coutumières. Contrairement aux prévisions du législateur, les chefferies traditionnelles sont obligées d'organiser systématiquement des jours d'audience, parfois deux fois par semaine quand les sollicitations sont nombreuses. Disposer des statistiques exactes du nombre d'affaires traitées a été impossible à cause du fait que les actes de jugement ou de sentence prononcés par l'héritier et son conseil des sages soient restés oraux. Les Mejumba de la diaspora, fortement ancrés dans cette culture de l'héritier se regroupent toujours en ressortissants de même village pour créer des structures organisationnelles et sociales semblables à celles de leur pays d'origine. Après ces quelques données présentant la pertinence de la gouvernance traditionnelle, la valorisation et la redynamisation de cette dernière s'imposent dans l'intérêt général des groupes sociaux où sont fortement ancrés les us et costumes traditionnels. Dans cette perspective, il s'agit de :

- Rendre plus structurelles et plus rationnellement fonctionnelles les organisations de gouvernance traditionnelle dont les héritiers sont en charge.
- Réorganiser et redynamiser certaines institutions traditionnelles ayant trait aux trois pouvoirs régaliens à savoir :
- Les instances qui légifèrent sur les lois traditionnelles (réviser et amender certaines règles et coutumes en vigueur) ;
- Les instances qui exécutent les lois traditionnelles et leur donnent un caractère coercitif ;
- Les instances judiciaires qui statuent sur les règlements de différents conflits sociaux.

À ce schéma régalien s'ajoute celui de la communication :

- Former des agents locaux d'information et informer les membres du groupe sur tous les aspects liés aux grandes mutations socio-économiques, techniques et culturelles.
- Construire un schéma d'intégration des recommandations contenues dans les OMD (Objectifs du millénaire pour le développement) afin de rendre la gouvernance traditionnelle participante aux objectifs nationaux des programmes de développement.
- Faire des héritiers à tous les niveaux d'autorité des acteurs de développement local et endogène en leur offrant des formations appropriées. Ces formations pourront leur permettre d'intégrer de nouvelles valeurs prônées par la mondialisation afin d'éviter une vie autarcique de leur entité sociale.

La mondialisation ne doit pas être diabolisée, je partage cette vision de Godfrey Nzamujo (2002, 56) dans son ouvrage *Songhai : Quand l'Afrique relève la tête*. Pour lui, la mondialisation ouvre des défis qu'il faut relever comme africains dans ce monde, mais elle doit se gérer dans la solidarité. Toutes les régions du monde doivent avoir accès aux possibilités qui s'offrent partout dans le monde. La mondialisation pour nous est d'abord le fait que le monde et toutes ses possibilités soient à notre porte et à notre portée.

Bibliographie

Alliot, M. 1971. « Le droit de succession dans les états Africains Francophones ». *Revue juridique et politique, indépendance et coopération* 25.

Barbier, Jean-Claude. 1977. « Essai de définition de la chefferie en pays Bamiléké ». *Office Nationale de la Recherche Scientifique et Technique*, 1-32.

Caillois, Roger. 1970. *L'homme et le sacré*. Paris : Gallimard.

Camilleri, Jean-Luc. 1993. *Dialogue avec la brousse : Village, ethnie et développement*. Paris : Editions L'Harmattan.

Fotso, Evariste Fopoussi. 1999. *Faut-il brûler les chefferies traditionnelles ?* Youndé, Cameroun : Société de Presses et Éditions du Cameroun.

Latour, Charles-Henry Pradelles de. 1996. *Le crâne qui parle : Deuxième édition de Ethnopsychanalyse en pays bamiléké*. 2e éd. de "Ethnopsychanalyse en pays Bamiléké". Paris : EPEL.

Nzamujo, Godfrey. 2002. *Songhaï : quand l'Afrique relève la tête*. Cerf.

Timtchueng, Moïse. 2000. « Le droit Camerounais de la famille entre son passé et son avenir ». Thèse de doctorat, Université de Yaoundé II.